



Vie Autonome

Rente Soins de longue durée

Rente Soins de longue durée : Un outil essentiel dans la planification de retraite!

- **Recevez une rente mensuelle non imposable** lorsque vous ne pouvez plus accomplir sans aide *deux des activités quotidiennes* suivantes : vous laver, vous habiller, vous servir des toilettes, vous déplacer, être continent ou vous nourrir ou lorsqu'une *perte de vos capacités mentales* menace votre santé ou votre sécurité.
- **Utilisez votre rente comme bon vous semble** – choisissez l'endroit où vous recevrez des soins ou utilisez votre rente pour compenser la perte de revenus d'un proche qui vous prodigue des soins.
- **Pas de factures à fournir** – nous ne vous demanderons aucune pièce justificative relativement aux frais que vous engagerez en raison de votre état de santé.
- **Bénéficiez de l'aide de professionnels de la santé** qui vous aideront, entre autres, à organiser votre vie en fonction de votre nouvelle réalité.

Vos options

Montant de la rente mensuelle	<ul style="list-style-type: none">▪ Minimum 1 000 \$▪ Maximum 8 500 \$
Durée de la rente	La rente est payable pendant : <input checked="" type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 5 ans <input type="checkbox"/> à vie
Période d'attente	La rente débute après une période d'attente de : <input type="checkbox"/> 30 jours <input type="checkbox"/> 90 jours <input type="checkbox"/> 180 jours
Augmentation du montant d'assurance (Rajustements en fonction du coût de la vie)	Cette garantie permet l'augmentation du montant d'assurance tous les 3 ans, avant l'âge de 80 ans, sans preuves d'assurabilité supplémentaires. <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Remboursement des primes au décès de l'assuré	Au décès de la personne assurée, cette garantie prévoit le remboursement à son bénéficiaire du total des primes payées. L'âge d'admissibilité est de : 18 à 55. <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Réduction pour couple	Les primes sont réduites de 10 % lorsque deux conjoints demandent une protection en même temps et que leurs demandes sont toutes les deux acceptées. <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Primes	<input type="checkbox"/> Payable à vie <input type="checkbox"/> Payable pendant 20 ans Note : Aucun paiement ne sera exigé en cas de perte d'autonomie.



Desjardins
Sécurité financière^{MD}

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Conjuguer avoirs et êtres

Vie, santé, retraite